

Hopfenweg 21
Postfach/C.p. 5775
CH-3001 Bern
Tel. 031 370 21 11
Fax 031 370 21 09
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Projet « Matern'Active »

octobre 2009

Un échéancier digital à disposition des responsables RH * afin de favoriser le maintien des mères dans la vie active

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes soutient le projet « Matern'Active » au moyen des aides financières prévues par la loi sur l'égalité.

« Matern'Active » veut promouvoir la possibilité de se maintenir dans la vie active pour les femmes qui deviennent mères. Travail.Suisse veut proposer aux entreprises un outil informatique simple d'utilisation fonctionnant comme un échéancier, intégré à la bureautique courante.

En regroupant tous les milieux concernés dès la phase de conception, le projet vise à répondre aux besoins immédiats des chef-fe-s de personnel et/ou patrons ainsi qu'aux besoins à long terme des femmes actives qui deviennent mères.

« Matern'Active » doit permettre à terme aux femmes enceintes actives de se poser les bonnes questions au bon moment, dans un processus de réflexion étalé dans le temps, initié sur le lieu de travail et marqué par une ambiance constructive et de dialogue entre employeur et employées.

Situation de départ

La naissance d'un enfant influence radicalement la vie active des femmes, celle des hommes dans une moindre mesure.

Dès la venue du premier enfant, les femmes sont moins nombreuses à travailler. Avec la naissance de chaque enfant supplémentaire, le nombre de femmes qui quittent la vie active augmente de manière significative¹. Ces départs de la vie active sont un énorme gâchis dont l'économie ne peut plus s'offrir le luxe. La grande majorité de ces femmes a reçu une formation professionnelle, suivi des études, acquis une expérience professionnelle précieuse et bénéficié de formation continue. Ces investissements, publics et privés, sont perdus pour l'entreprise et pour la société quand elles quittent leur emploi pour se consacrer exclusivement à leur famille.

Les fédérations de Travail.Suisse constatent que, si les raisons de ces départs sont multiples, il en est une, fréquente, que l'on peut contribuer à éviter : la difficulté qu'ont les employeurs à prendre des mesures organisationnelles permettant la conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale de leurs employées devenues mères (p. ex. les temps partiels, le télétravail, les horaires souples). Quant au choix personnel de cesser toute activité professionnelle, qui existe aussi, il doit être clairement et suffisamment étayé par des informations sur les conséquences et une réflexion menée au sein des familles.

Il est prouvé que les chances de reprendre pied dans le marché du travail dépendent étroitement de la durée dont la personne concernée en a été absente. Par conséquent, toute personne tentée

* RH: ressources humaines

par l'abandon d'une activité professionnelle doit pouvoir disposer d'un vrai choix et non pas subir une situation contraignante.

Les campagnes successives « InforMaternité » menées entre 2001 et 2008 par Travail.Suisse permettent de tirer un bilan mitigé au sujet du niveau d'information des responsables du personnel sur les dispositions légales particulières concernant les employées enceintes. Les connaissances sont malheureusement parfois lacunaires ou alors, elles ne sont pas assez transmises aux premières intéressées.

Les responsables du personnel doivent faire face à de nombreux défis d'organisation, pour les employées enceintes puis nouvelles mères et pour le reste des équipes. Ils sont parfois si complexes qu'une grande pression est mise sur les travailleuses dès l'annonce de leur grossesse : on leur demande très vite de prendre des décisions lourdes de conséquences. Ces décisions doivent être discutées à plusieurs, à temps et dans un climat serein, afin que chaque partie en retire un bénéfice.

Le projet « Matern'Active » innove car il cible en premier lieu les responsables du personnel pour atteindre les femmes (et par effet indirect leurs partenaires) dans un processus d'aide concrète aux décisions, amorcé sur le lieu de travail.

Publics-cibles

« Matern'Active » vise en premier lieu :

- les entreprises et leur responsable du personnel faisant partie des domaines d'activité couverts par les fédérations de Travail.Suisse
- les responsables du personnel de toutes les entreprises suisses dans un second temps
- les associations professionnelles dans le domaine des ressources humaines, les associations d'employeurs

De manière indirecte, « Matern'Active » permettra d'atteindre aussi :

- les femmes enceintes actives
- leurs compagnons de vie
- les médias et le grand public

Objectifs du projet

L'échéancier digital « Matern'Active » poursuit les buts suivants :

1. permettre à l'employeur d'**accueillir favorablement** une annonce de grossesse et d'instaurer dès le départ un climat serein et bienveillant envers l'employée ;
2. informer l'employeur des **droits** et des **mesures de protection de la santé** des femmes enceintes au travail, puis allaitantes le cas échéant (en lien avec les produits de la campagne « InforMaternité » de Travail.Suisse) ;
3. permettre à l'employeur d'établir un **dialogue permanent**, puis de maintenir un contact régulier avec l'employée durant la période de la grossesse, celui du congé maternité et lors du retour au travail ;

4. sensibiliser l'employeur aux **difficultés qui peuvent surgir avec le reste du personnel**. Des outils permettent d'identifier et de répondre de manière adéquate aux situations de conflit qui peuvent surgir entre les femmes enceintes et les autres employé-e-s;
5. informer sur les différentes **mesures d'aménagement du travail** à disposition pour permettre aux employées de continuer de travailler (et le cas échéant, d'allaiter) après l'arrivée de leur enfant (en lien avec le manuel « PME Travail et famille » du seco) ;
6. **inviter les employées à réfléchir** sur des thèmes liés à la conciliation travail et vie de famille par le biais des fiches à imprimer distribuées par le-la responsable du personnel à des dates choisies. Ces fiches seront aussi téléchargeables depuis l'internet: en pouvant les consulter tranquillement depuis chez elles, les employées ont la possibilité de discuter des thèmes avec leur compagnon.

Produit du projet

L'échéancier digital, bilingue (f/d) constitue le produit principal. Il est élaboré par un groupe de conception composé des différents milieux intéressés (ressources humaines, entreprises, association patronale, syndicat, association de femmes). L'objet doit répondre aux différents besoins des employés et des employeurs.

Les responsables du personnel téléchargent l'échéancier gratuit. Sans formation préalable nécessaire, ils programment l'échéancier digital selon leurs besoins, pour une ou plusieurs employées. Selon un rythme défini, l'outil leur apporte une aide concrète et régulière en matière de gestion du personnel sur une période d'une année environ : depuis l'annonce de la grossesse par l'employée jusqu'à son retour réussi à son activité professionnelle, sans oublier la période du congé maternité.

Avant de pouvoir mettre l'échéancier à disposition, la phase de préparation offre l'occasion de sensibiliser un large public aux divers aspects de la question « Maternité et activité professionnelle » (articles de presse dans le service de presse de Travail.Suisse et dans les publications des partenaires). Une fois l'échéancier disponible, une campagne d'information est organisée pour faire connaître le produit (un leporello et une affichette présenteront le produit sous forme imprimée, des pages seront réservées sur le site internet de Travail.Suisse et des partenaires pour permettre le téléchargement).

Par le biais de sponsorings, on assure une plus grande visibilité et une plus large diffusion du produit auprès des entreprises.

Le projet « Matern'Active » démarre en avril 2009 et se terminera à la fin 2011. Le produit principal, l'échéancier digital, devrait être disponible dès l'été 2010.

¹ Selon l'Enquête sur la famille et la fécondité 2008 de l'OFS, 88% des femmes âgées de 30 à 49 ans n'ayant pas d'enfant exercent une activité professionnelle, un taux d'activité presque aussi élevé que celui des hommes. Dès la venue du premier enfant, les femmes sont moins nombreuses à travailler. Entre 20 et 29 ans, la différence entre les femmes sans enfant et celles qui en ont un s'élève à 30 points (44% contre 74%). Selon l'étude basée sur l'enquête suisse de la population active des années 90, 34% des femmes actives à plein temps et 45% des femmes travaillant à temps partiel choisissent d'arrêter de travailler après la naissance de leur premier enfant. En 2006, 174'000 femmes ont quitté leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants ou de parents à charge.